

UMR 8582, EPHE-PSL / CNRS

Portail Web : <https://www.gsrl-cnrs.fr/>

Twitter : [@LaboGSRL](https://twitter.com/LaboGSRL)

Courriel : gsrl@cnrs.fr

Documentation, communication et
valorisation :

Antoine Vermande **33 (0)1 88 12 17 98**
33 (0)6 22 29 88 61

Les activités régulières de notre laboratoire (séminaires, programmes, colloques, journées d'étude, publications etc.) sont consultables sur notre site internet (<https://www.gsrl-cnrs.fr/>). Elles sont aussi répercutées par courriel ainsi que sur le fil Twitter dédié (@LaboGSRL).

La fonction de ce *GSRL Digest* est de compléter notre dispositif de communication en se focalisant principalement sur les appels à communication ou à contributions, les offres de poste et les bourses, les appels à projet, et des informations générales liées à notre environnement de recherche.

Merci de nous signaler les infos pertinentes relevant de ces domaines. Si ces infos ont une "date de péremption" courte (moins de 10 jours), elles sont en priorité diffusée via le courriel *gsrl-diffusion*. Sinon, elles figurent dans ce *GSRL Digest*.

Pour les annonces de cours & événements scientifiques, voir aussi les sites de nos tutelles : <https://www.ephe.fr/> & <http://www.cnrs.fr/>

Pour compléter le survol de notre écosystème de recherche, le portail du CAMPUS CONDORCET est une ressource : <https://www.campus-condorcet.fr>



Groupe Sociétés, Religions, Laïcités

Le GSRL (UMR 8582) est un laboratoire de recherche du **CNRS** et de l'**École pratique des hautes études** (EPHE-PSL). Le GSRL rassemble des chercheurs de différentes disciplines (histoire, sociologie, sciences politiques, anthropologie, philosophie, droit etc.) travaillant sur les transformations du religieux et les questions relatives à la laïcité dans le monde contemporain. Son champ de compétences englobe de nombreuses aires culturelles. Depuis septembre 2019, il est installé au Campus Condorcet à l'adresse suivante :

GSRL

5ème étage Bâtiment Recherche Nord

Campus Condorcet

14 Cours des Humanités, 93322 Aubervilliers

#Appel à candidatures : Prix Shibusawa Claudel 2021

**Fondation France-Japon
EHESS**

Date limite : 31 mai 2021

La Fondation France-Japon de l'EHESS et la Maison franco-japonaise ont le plaisir d'annoncer le lancement de l'appel à candidatures du Prix Shibusawa Claudel pour l'année 2021.

Le volet français du Prix Shibusawa Claudel récompense chaque année un texte (ouvrage ou thèse en sciences humaines et sociales ou sciences exactes, ou traduction d'un ouvrage) de haut niveau rédigé en français et portant sur le Japon.

Eligibilité des candidatures

L'auteur·e doit avoir moins de 45 ans inclus au 31 décembre suivant la date limite de candidature. Le texte présenté en candidature doit être rédigé en français, et doit être le fruit d'un travail individuel. Dans le cas d'un ouvrage paru, il doit avoir été publié au cours des deux années précédant la date limite de candidature au Prix.

Pour les thèses de doctorat, la soutenance doit avoir eu lieu au cours des deux années précédant la date limite de candidature au Prix. Le texte présenté en candidature peut être un ouvrage académique ou un essai, une thèse, la traduction en français d'un ouvrage japonais. Il doit impérativement porter sur le Japon. Les domaines pris en considération sont les sciences humaines et sociales, dont la littérature, l'art, la philosophie, l'histoire, le droit, l'économie, ainsi que les sciences exactes.

Modalités de candidature

Les candidat·es devront faire parvenir par email à prixshibusawaclaudel_ffj@ehess.fr **avant le 31 mai 2021 minuit (heure française)** leur dossier complet de candidature comportant les pièces suivantes, qui doivent être envoyées au format PDF et nommées « nom du candidat - nature du document ».

- a) un curriculum vitae indiquant la date de naissance du candidat ;
- b) une présentation du travail en français et en japonais (chacune des deux versions en 2p.) incluant une présentation du sujet d'étude, une explication des recherches préalables à la rédaction, une présentation des principes méthodologiques appliqués à cette recherche, une conclusion du travail de recherche.
- c) le manuscrit dans son intégralité ;
- d) trois exemplaires en cas d'ouvrage paru (nous contacter pour l'envoi postal).

Les résultats seront transmis aux candidat·es puis rendus publics en septembre 2021, après la réunion du jury. La cérémonie de remise du Prix se tiendra à Paris à l'automne 2021 et le séjour du ou de la lauréat·e au Japon aura lieu en 2022.

Le règlement intégral du volet français du Prix Shibusawa Claudel est accessible sur [le site de la Fondation France-Japon de l'EHESS](#).

(Source : http://ffj.ehess.fr/shibusawa_claudel.html)

Appel à contribution : « Sociétés savantes, pratiques naturalistes et nature en ville (XIXe-XXI siècle) »

FMSH

Date limite 7 juin 2021

Plus d'un millier de sociétés savantes sont créées en France au cours du XIX^e siècle. Environ un tiers pratiquent l'histoire naturelle, souvent dans un cadre pluridisciplinaire (sciences, lettres, histoire, archéologie, arts, etc.). Des sociétés spécialisées dans différents domaines de l'histoire naturelle sont fondées, surtout à partir de la seconde moitié du siècle. Elles sont animées par des « amateurs », une catégorie dont les contours sont difficiles à saisir. Jusqu'à aujourd'hui, « amateurs » ou « profanes » pratiquent des sciences de « plein air », nécessitant du temps mais peu de matériel et de prérequis. Ces journées d'étude ont pour objectif d'interroger la production, la diffusion et la médiation des savoirs par les réseaux savants, d'aborder le rôle des sociabilités savantes à partir du XIX^e siècle, les transformations opérées aux XX^e et XXI^e siècles, les nouveaux enjeux relatifs aux savoirs naturalistes, à l'écologie et à la biodiversité urbaine, à la diversité des formes de demande sociale et culturelle de nature en ville.

21 et 22 octobre 2021, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 54 Boulevard Raspail, 75006 Paris

Argumentaire

Plus d'un millier de sociétés savantes sont créées en France au cours du XIX^e siècle (Chaline, 1995 ; Fox, Weisz, 1980). Environ un tiers pratiquent l'histoire naturelle, souvent dans un cadre pluridisciplinaire (sciences, lettres, histoire, archéologie, arts, etc.). Des sociétés spécialisées dans différents domaines de l'histoire naturelle sont fondées, surtout à partir de la seconde moitié du siècle (entomologie, mycologie, malacologie, géologie, botanique, zoologie, minéralogie, etc.). Leurs publications répondent aux attentes d'un lectorat hétérogène. Elles sont animées par des « amateurs », une catégorie dont les contours sont difficiles à saisir. Jusqu'à aujourd'hui, « amateurs » ou « profanes » pratiquent des sciences de « plein air », nécessitant du temps mais peu de matériel et de prérequis. On peut alors se demander comment se négocient les rapports entre profanes et scientifiques, avec la montée en puissance des professionnels (Charvolin, Micoud, Nyhard, 2007).

Au XIX^e siècle, les naturalistes arpentent leur « petite patrie locale », ceux des plaines découvrent la montagne (Pont, Lacki, 2000). Les excursions laissent une place importante à la collecte et la collection, à l'observation et à l'érudition. Les données s'accumulent, publiées dans des bulletins périodiques, des catalogues, des monographies, des guides, des Flores et des Faunes. Des travaux sont impulsés et diffusés par le Comité des Travaux Historiques et scientifiques (fondé en 1834), circulent au sein du réseau des sociétés locales, nationales et des colonies, parfois des sociétés étrangères.

Les comptes rendus d'activités, les séances publiques, les célébrations et autres rituels académiques assurent aussi la promotion d'une forme de sociabilité à dominante masculine, d'un certain mode de vie français (gastronomie, convivialité, humour, exploits sportifs, etc.). Les querelles à propos de découvertes locales, la valorisation excessive du singulier, l'accumulation et la confiscation de données, la culture de l'entre soi, seraient symptomatiques d'une forme d'idiosyncrasie propre à ces groupes constitués, tantôt courtisés, tantôt dévalorisés par des savants professionnels (Claude Bernard par exemple) et par les institutions centralisées. Ces représentations ont longtemps fait considérer leurs productions comme indigentes, sur le plan scientifique.

La prise en compte de la diversité des productions et des activités des sociétés savantes : littérature naturaliste, participations à des manifestations scientifiques, gestion et création de jardins botaniques, musées, bibliothèques, conduit à interroger leur caractère savant, leur visibilité dans l'espace public, leur ancrage culturel local. Si leurs productions sont importantes, les institutions centralisées les ont longtemps considérées comme indigentes, sur le plan scientifique. Elles suscitent pourtant l'intérêt d'écrivains, plus ou moins célèbres, comme Hector Malot, Ernest Cotty ou encore Maurice Maindron.

Dans les sciences du vivant, des sociétés savantes manifestent l'appropriation de concepts scientifiques : fixisme de Cuvier, transformisme de Lamarck, évolutionnisme de Darwin, concepts taxinomiques, phytogéographiques, zoogéographiques et écologiques, etc. En phytogéographie, elles construisent des programmes qui développent des problématiques écologiques ancrées dans des territoires (Matagne, 1999).

Au XIX^e siècle, les données relatives à la faune et la flore rurale et sylvestre sont abondantes. À la fin du siècle naît une tradition naturaliste qui s'intéresse à la nature en ville. Il semblerait que pour la France les recherches les plus nombreuses concernent la capitale. En Province, des sociétés savantes contribuent à introduire ou à maintenir la nature en ville par le biais de jardins botaniques, qui présentent des espèces indigènes, exotiques, cultivées. Ce sont des terrains d'expérimentations (acclimatation, sélection, hybridation), qui rendent visible les références des concepteurs dans les domaines de la systématique (système de Linné, méthode de Jussieu, etc.), de la géographie botanique et de l'écologie (Fischer, 1999). Ouverts au public, les jardins de ville ont un rôle scientifique, culturel, pédagogique (visites-conférences, leçons pour les enfants des écoles, pour les étudiants en médecine et pharmacie), économique (pour les agriculteurs, agronomes et industriels). Ils s'inscrivent dans un plan d'urbanisme marqué par le courant hygiéniste, par le modèle des cités jardins à l'anglaise pensées en réaction à une forte urbanisation et industrialisation.

En zoologie, un essor des publications est relevé dans les années 1930-1950, notamment sur les mammifères de Paris et de sa banlieue. Jusqu'à aujourd'hui, les *Rencontres naturalistes d'Île-de-France* mobilisent le réseau associatif aux côtés d'institutions et de laboratoires (CNRS, MNHN, universités). À la fin du siècle, *Paris Espace Nature* passe commande de travaux sur des classes de vertébrés (oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles).

Le succès des publications ornithologiques peut être corrélé avec la multiplication des associations fédérées par la Ligue pour la protection des oiseaux (fondée en 1912) et la Société d'études ornithologiques de France (fondée en 1993). Une partie des études concernent l'avifaune urbaine. Pour les invertébrés, les travaux sont plus rares (notons ceux de l'Association des Coléoptéristes de la Région Parisienne, fondée en 1923) (Maurin, Henry, 1997).

Le congrès international de botanique (Paris, 1954) valorise les amateurs et les contributions des sociétés savantes. Les actes recensent des publications de l'après-guerre qui s'inscrivent dans une tradition des « herborisations parisiennes », qui remonterait à la fin du XIX^e siècle. L'herbier parisien de Paul Jovet, actif dans plusieurs sociétés savantes, contient des espèces banales – des mauvaises herbes – et exotiques collectées pendant des décennies dans les friches, décharges, terrains de construction, rues, voies de chemin de fer et du métro aérien, ruines de la dernière guerre. Ses observations sur la flore urbaine de Paris et sur l'anthropisation des milieux interrogent la validité de certains concepts écologiques dans des milieux particulièrement sélectifs (Jovet, 1954 et Lizet, Wolf, Celecia, 1999).

Dans le dernier tiers du XX^e siècle, une impulsion est donnée à l'étude de la nature dans des capitales (Paris, Chicago, Londres, Berlin, Bruxelles), dans le contexte d'émergence d'une nouvelle demande sociale en matière d'écologie, de structuration de la biologie de la conservation et du concept de biodiversité. En France se met en place le réseau des villes durables.

Des citoyens sont initiés, voire formés à des pratiques naturalistes. Excursions, séances de détermination et stages sont régulièrement proposés par des associations, parfois par des universités à destination des étudiants. Les amateurs d'aujourd'hui, profanes, bénévoles, investissent des terrains délaissés par les professionnels. Comme leurs prédécesseurs du XIX^e siècle, leurs découvertes visent à combler un défaut de connaissance de la biodiversité. Ils réalisent des inventaires, mettent à l'épreuve les hypothèses scientifiques des chercheurs (sciences participatives). À la connaissance s'ajoute la vigilance collective, citoyenne, permettant d'appréhender la dynamique complexe de la biodiversité urbaine, de documenter la recherche, de médiatiser des demandes sociales et culturelles en matière de santé (maladies vectorielles, allergies dues aux pollens), d'influer sur les choix opérés (espèces patrimoniales, invasives, notions controversées d'espèces utiles ou nuisibles etc.). Des décisions en matière d'aménagement urbain intègrent des données naturalistes et écologiques : trames vertes et bleues passant par des zones urbaines pensées dans le cadre de l'écologie du paysage, éco-quartiers et éco-villes, jardins en mouvement, jardins publics et privés qui valorisent un patrimoine naturel urbain et périurbain. On assisterait à un renouveau des pratiques naturalistes et de la systématique, utilisatrice des derniers développements de la génomique et des technologies informatiques, à un renouvellement de l'expertise des amateurs (Bonneuil, Joly, 2013 ; Mauz, 2011 et Péty, 2020).

Des publications de vulgarisation destinées à un public familial sont consacrées à la faune urbaine – sauvage et domestique – aux petites bêtes de la maison, à la fabrication de nichoir, à l'implantation de ruches, etc.

La nature en ville dispense des aménités aux citadins, elle fait l'objet de multiples usages, rend des services écologiques (Mathis, Péty, 2017). La ville met à l'épreuve des concepts scientifiques, renouvelle les savoirs et les pratiques naturalistes, qui dépassent les domaines de la biologie et de l'écologie scientifique. L'écologie urbaine associée à l'école de Chicago du début du XX^e siècle, la ville écologique (années 1960), la ville durable (années 1990) interrogent les évolutions des relations ville-nature et des dynamiques des systèmes urbains, avec leurs composantes sociales, culturelles, biologiques (Blanc, 1998 ; Rudolf, 2008).

Les termes : sociétés savantes, pratiques naturalistes, nature en ville, ont été retenus comme éléments d'articulation de communications qui s'inscriront dans un cadre chronologique commençant au XIX^e siècle.

Ces journées d'étude ont pour objectif d'interroger la production, la diffusion et la médiation des savoirs par les réseaux savants, d'aborder le rôle des sociabilités savantes à partir du XIX^e siècle, les transformations opérées aux XX^e et XXI^e siècles, les nouveaux enjeux relatifs aux savoirs naturalistes, à l'écologie et à la biodiversité urbaine, à la diversité des formes de demande sociale et culturelle de nature en ville.

Axes thématiques

Les questionnements pourront s'organiser autour de plusieurs thématiques :

- L'évolution de la figure de l'amateur, de ses terrains et pratiques naturalistes, en lien avec les transformations du modèle historique de sociabilité construit autour des sociétés savantes. La négociation des rapports entre amateurs/profanes et scientifiques, avec la montée en puissance des professionnels. La présence des femmes et leurs catégories socio-professionnelles.
- L'émergence de nouveaux centres d'intérêt et de nouveaux territoires pour l'étude de la nature. La naissance et l'évolution d'une tradition des excursions naturalistes urbaines. L'introduction, la conservation et la gestion de la nature en ville. Les naturalistes à l'épreuve de la ville : enjeux scientifiques, culturels, démocratiques, sociétaux.

- La nouvelle image de modernité, le renouveau des inventaires de la biodiversité lié à l'utilisation de technologies numériques et à l'implication des amateurs ou profanes dans des programmes de recherche collaborative ou participative. Légitimité, expertise.
- Les acteurs de la médiation scientifique, pédagogique et culturelle. Pratiques et discours, inclusion sociale et culturelle. Les relations entre les réseaux associatifs, les pouvoirs politiques, les décideurs, les professionnels et les profanes. Interactions avec le monde littéraire ; participation aux travaux des sociétés ; réception de l'action des sociétés savantes.

Modalités pratiques d'envoi de propositions

Les réponses à l'appel prendront la forme de propositions (titre, 20 lignes, mots-clés) adressées avant le 7 juin 2021

à patrick.matagne@yahoo.fr, pour une annonce du programme début juillet et la tenue de journées d'étude l'après-midi du 21 et le 22 octobre 2021.

Responsable scientifique

- Patrick Matagne

Comité scientifique

- Pascal Duris (Université de Bordeaux),
- Patrick Matagne (Université de Poitiers),
- Bénédicte Percheron (Université Gustave Eiffel),
- Gisèle Séginger (Université Gustave Eiffel)
- Julien Vincent (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

(Source : « Sociétés savantes, pratiques naturalistes et nature en ville (XIXe-XXIe siècle) », Appel à contribution, *Calenda*, Publié le mardi 13 avril 2021, <https://calenda.org/864673>)

#Appel à coordination : Numéro thématique revue *Émulations*

Revue *Émulations*

Date limite 15 juillet 2021

Émulations est une revue de sciences sociales qui publie des articles soumis à un peer review en double aveugle. Elle édite quatre numéros thématiques par an, publiés en version papier par les Presses universitaires de Louvain (Belgique) et mis en ligne en libre accès sur son site internet (<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>).

Chaque numéro papier est coordonné par un à trois chercheur·e·s et rassemble environ huit contributions (avec un total d'environ 350.000 caractères espaces comprises) qui participent de manière cohérente à la compréhension d'un phénomène social particulier. Le suivi de cette coordination est en outre assuré par le comité de rédaction de la revue.

Les numéros thématiques doivent présenter une cohérence forte et ne peuvent être une simple juxtaposition d'articles vaguement liés. Ces numéros peuvent faire écho à un travail préalable (un colloque, une journée d'étude, un panel de congrès, etc.), mais ne peuvent se réduire à de simples actes sans travail éditorial supplémentaire. Ils doivent en outre reposer sur un appel à contribution (spécifique pour le numéro de revue ou lié à la tenue d'un événement), permettant à d'autres chercheur·e·s de contribuer, et suivre une procédure d'évaluation par des pairs en double aveugle. Les numéros qui rassemblent des auteur·e·s issu·e·s de disciplines, d'institutions et de pays différents sont encouragés.

Les numéros paraîtront durant l'année 2023 selon un calendrier prévisionnel fixé à l'avance en concertation avec les coordinateur·rice·s. L'ensemble du processus éditorial prend habituellement entre 12 et 18 mois.

Les coordinateur·rice·s sont responsables de la proposition d'une thématique, de la collecte des propositions d'articles, du suivi du processus d'évaluation en double aveugle (en collaboration étroite avec le comité de rédaction de la revue), de la qualité scientifique des articles, du suivi des modifications par les auteur·e·s et d'un véritable travail de mise en forme des articles finalisés suivant les règles éditoriales de la revue. Le comité de rédaction d'Émulations se charge d'évaluer la cohérence et la qualité scientifique de la thématique et des articles en lien avec le projet éditorial de la revue ; de même, c'est à lui que revient in fine la décision de publication des textes. Il s'occupe également du travail de mise en page avant impression, du processus de publication en version papier et en ligne, ainsi que de la promotion du numéro. La revue alloue à chaque numéro un budget qui couvre les frais de réalisation de la couverture, les frais liés au premier tirage papier ainsi que ceux liés au lancement du processus d'édition à la demande. Aucun frais n'est à la charge des coordinateur·trice·s ou des auteur·e·s.

Modalités de dépôt des propositions

Au plus tard le **15 juillet 2021** – dépôt de la proposition de numéro thématique contenant les documents suivants sous format PDF :

- document 1 : CV des coordinateur·trice·s ;
- document 2 : Appel à contribution en bonne et due forme présentant la thématique et la problématique du numéro proposé qui sera envoyé pour recruter des auteur·e·s potentiel·le·s (entre 8.000 et 10.000 caractères espaces comprises).

Les critères de sélection du projet sont les suivants :

- la thématique traitée devra être originale ou revisiter sous un angle nouveau un sujet plus classique des sciences sociales, de nature à éclairer des enjeux sociaux actuels, favoriser la pluridisciplinarité et le dialogue entre différentes générations de chercheur·e·s ;
- la thématique ne peut avoir déjà été traitée par un précédent numéro de la revue ;
- le projet doit être porté par un, deux ou trois chercheur·e·s au maximum (idéalement appartenant à des institutions différentes) ;
- les modalités d'appel à propositions d'articles doivent être clairement précisées.

Nous invitons les chercheur·e·s intéressé·e·s à se rendre sur le site de la revue pour plus d'informations concernant notre politique éditoriale, à nous contacter par mail ou à soumettre directement une proposition à l'adresse de la revue (redac@revue-emulations.net).

Les candidatures seront examinées par le comité de rédaction de la revue :

- Nicolas Bué, CERAPS/Université d'Artois
- Lionel Francou, Université catholique de Louvain
- Isabelle Jabiot, LISA/Université de Corse
- Olivia Legrip-Randriambelo, LabEx COMOD/Université de Lyon
- Ghislain Leroy, CREAD/Université Rennes 2
- Grégoire Lits, Université catholique de Louvain
- Aurore Lorette, ETHICS/Université catholique de Lille
- Céline Mavrot, Yale University School of Public Health
- Anh Thy Nguyen, FNRS/Université catholique de Louvain
- Cédric Passard, CERAPS/Science Po Lille
- François Romijn, F.R.S.-FNRS/Université libre de Bruxelles
- Romain Tiquet, CNRS/IMAF Aix-en-Provence
- Céline Traversi, CREDO/Aix-Marseille Université
- Kevin Toffel, HESAV/HES-SO
- Quentin Verreycken, Université Saint Louis-Bruxelles/Université catholique de Louvain

(source : <https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/announcement/view/703>)

#Bourses : Séjour de recherche niveau doctorat / postdoctorat

Université de Fribourg

Date limite : 31 juillet 2021

Séjour de recherche niveau Doctorat

Délais de dépôt de candidature:

- **28 février** pour un séjour débutant le 1er septembre suivant au plus tôt (lien de candidature est accessible dès le 1^{er} octobre)
- **31 juillet** pour un séjour débutant le 1er février suivant au plus tôt (lien de candidature est accessible dès le 1^{er} mai)
-

Attention ! Le processus pour l'obtention du visa peut prendre jusqu'à 3 mois !

Informations importantes:

- [Descriptif](#)
- [Processus d'inscription](#)

[Lien de candidature](#)

Votre candidature sera complète uniquement lorsque tous les documents requis auront été téléchargés sur Inscruni.

Séjour de recherche niveau Post-Doctorat

Délais de dépôt de candidature:

- 28 février pour un séjour débutant le 1er septembre suivant au plus tôt (lien de candidature accessible dès le 1^{er} octobre).
- 31 juillet pour un séjour débutant le 1er février suivant au plus tôt (lien de candidature accessible dès le 1^{er} mai).
-

Attention ! Le processus pour l'obtention du visa peut prendre jusqu'à 3 mois !

Informations importantes:

- [Descriptif](#)
- [Processus d'inscription](#)

[Lien de candidature](#)

Votre candidature sera complète uniquement lorsque tous les documents requis auront été téléchargés sur Inscruni.

(source :

<https://www.unifr.ch/studies/fr/mobilite/incoming/chercheursinvites/boursesunifr.html>)

Annonces déjà publiées dont les échéances approchent :

Appel à communications : « Être(s) double(s) » dans la mythologie

XLIIIe congrès de la Société de mythologie française

Date limite 10 juin 2021

Ce congrès portera sur la notion d'« être(s) double(s) ». Le vocable être s'y entend comme substantif autant que verbe à l'infinitif. Le sujet est très vaste. Il comprend aussi bien les mythes les plus anciens et les plus universels, tels que les mythes de création de l'univers par un couple de divinités jumelles, que ceux postulant le dédoublement de la personnalité révélé par le miroir, la disparition ou la duplication de son ombre, la découverte d'un sosie, ou la création d'un être vivant à partir d'un corps inerte, d'une statue qui s'anime. Il concerne les récits de fantômes, de loups-garous et de vampires plus ou moins propres au Moyen Âge, qui se renouvelleront par la suite. Il engage à se demander de quoi sont faits les « autres mondes », ceux vers lesquels les êtres doubles sont susceptibles de voyager, en franchissant sous des formes diverses une frontière quasi invisible, de migrer au cours d'un voyage initiatique, loin du monde ordinaire, et ceux qui se découvrent comme lieux parallèles, égaux ou inverses du nôtre.

La SMF

La Société de Mythologie française (SMF), sous l'impulsion initiale d'Henri Dontenville (*La Mythologie française*, Payot, 1948), étudie depuis 1950 les « *dits et récits* » (Dontenville, Payot, 1950), retranscrits ou parfois réélaborés par la littérature, impliquant les êtres, les lieux, les monuments, les rites et conduites à visée sacrée, et les autres éléments fabuleux trouvés sur les terroirs de la France et dans les mondes voisins, présentant souvent une spécificité, hors de la mythologie dite « classique ». Son objet est ainsi d'inventorier, étudier, faire connaître la mythologie décelée sous des formes aussi diverses que : récits épiques, chroniques, romans anciens, contes, traditions orales, vies des saints, rites profanes et sacrés, sites et monuments à légendes, géographie ancienne, langues locales, etc., en faisant appel aux enseignements connexes du folklore, de l'hagiographie, de la préhistoire et de l'archéologie, de l'archéoastronomie, de la topographie, de la toponymie, de la linguistique, sans exclure les comparaisons avec l'ensemble du domaine indo-européen.

Aboutissant à une discipline, initialement résumée sous le terme de « mythologie française », cette recherche s'exerce sur ces nombreux champs et au moyen des différents outils habituels à l'ethnologie. Ainsi se soumettent à l'analyse et sont mises au clair la portée, la signification, la valeur symbolique de ces récits, usages, traditions parfois encore vivantes, et souvent en sont reconnues les sources ou filiations. Ces données et ces résultats que le Bulletin de l'association, *Mythologie française*, consigne depuis 70 ans, la SMF s'efforce de les cartographier – « cartes mythologiques », « répertoire mytho-géographique », puis un « atlas mythologique » actuellement en cours (traité par département, utilisant le système de classification Arne-Stith-Thompson,) –, de les interpréter et les mettre en juste perspective dans l'ensemble de la pensée mythologique universelle.

Les congrès et sessions de la Société sont pour les chercheurs concernés par ce domaine et de telles voies de compréhension l'occasion de confronter leurs méthodes et de faire part de leurs avancées. Afin aussi de dynamiser et renouveler les travaux, les congrès sont organisés en ciblant une thématique définie.

Résumé

Le 43^e congrès annuel de la Société de Mythologie française, en Charente, du 26 août au 29 août 2021 (voir *infra*) portera sur la notion d'« **être(s) double(s)** ».

Le vocable *être* s'y entend comme substantif autant que verbe à l'infinitif. Le sujet est très vaste. Il comprend aussi bien les mythes les plus anciens et les plus universels, tels que les mythes de création de l'univers par un couple de divinités jumelles, que ceux postulant le dédoublement de la personnalité révélé par le miroir, la disparition ou la duplication de son ombre, la découverte d'un sosie, ou la création d'un être vivant à partir d'un corps inerte, d'une statue qui s'anime. Il concerne les récits de fantômes, de loups-garous et de vampires plus ou moins propres au Moyen Âge, qui se renouvelleront par la suite. Il engage à se demander de quoi sont faits les « autres mondes », ceux vers lesquels les êtres doubles sont susceptibles de voyager, en franchissant sous des formes diverses une frontière quasi invisible, de migrer au cours d'un voyage initiatique, loin du monde ordinaire, et ceux qui se découvrent comme lieux parallèles, égaux ou inverses du nôtre. On n'écartera pas les récits mettant en scène des héros appariés, constituant au plan narratif une contrepartie, un faire-valoir, l'un de l'autre. L'intérêt se portera aussi sur l'aptitude des personnages évoluant dans le champ des mythes, de la fiction, voire des croyances religieuses, à jouer sur le réel, par duplication, échange, inversion, symétrie, ainsi qu'au moral par duplicité, tricherie, trahison, langages manipulateurs, illusion sur le vrai / faux...

Argumentaire

Le congrès 2021 de la SMF invite les chercheurs à une réflexion sur l'importance de cette notion de « double » dans le discours mythique, et, le cas échéant, dans les systèmes narratifs anciens ou plus modernes qui lui empruntent ses moyens ou ses énergies et assurent, *volens nolens*, sa perpétuité.

Pourront être évoqués les mythes de création souvent fondés sur la division en deux entités jumelles (composée soit d'un frère et d'une sœur, soit de deux frères ou de deux sœurs) de la divinité primordiale, selon une symétrie parfois inversée. On pense aux couples de dieux primordiaux des mythes amérindiens. D'autres mythes connaissent un couple de jumeaux tels les Dioscures grecs, les jumeaux fondateurs romains ; les couples fraternels de royauté ; le couple de héros médiévaux Valentin et Ourson.

Les saints de nos contrées, souvent successeurs des dieux, leur ont emprunté les atouts liés à leur gémellité, et l'on rencontre, dans la *Légende dorée*, plusieurs couples de saints, tels Gervais et Protais, Ferreol et Ferjeux, Donatien et Rogatien, ou Lugle et Luglien – dont le radical des noms évoque si fortement le dieu celte Lug. On comparera au besoin avec des cultures plus lointaines : ainsi les jumeaux, diabolisés ou vénérés au Nigéria comme au Bénin, reflètent une vision duelle du monde, et ultimement, ils représentent l'être idéal : c'est l'unité dans la diversité et la dualité. (Dans le culte Yoruba, chaque être humain a une contrepartie spirituelle, un double esprit à naître. Dans le cas des jumeaux, le double spirituel est né sur la terre.)

Nous connaissons le sujet de la double nature de l'homme, composée d'un corps matériel et d'un esprit immatériel (ou âme) ; cet esprit, parfois conçu comme l'ombre ou le reflet du corps, étant susceptible de voyager (chamanisme), de se muer en un « double » animal (loup-garou ou « nahual »), de se révéler à travers le miroir – lorsque l'homme s'affole de l'inquiétante duplication de son ombre ou de sa disparition –, de réapparaître sous forme de spectre ou de fantôme (merveilleux ou fantastique), ou encore de faire la rencontre troublante d'un « autre moi », ou de l'autre que soi : son « sosie ».

Un être double, ce peut être l'androgyné, tenant autant de l'homme que de la femme. Dans certaines civilisations, le dieu primordial est originellement androgyné, et se sépare ultérieurement en deux parties, masculine et féminine. Inversement, par fusion des deux sexes apparaît l'hermaphrodite. Double aussi est l'être dont le corps est mi-humain, mi-animal, à l'instar du faune ou du centaure. La fée Mélusine est un dragon *et* une femme, mais apparaît aussi, lors de sa métamorphose, sous la forme monstrueuse de la femme-dragon.

La duplicité de l'être s'exprime encore par son ambivalence, et partant, son ambiguïté. On retrouve actuellement cet aspect inquiétant dans un dieu guatémaltèque Maximon, peu recommandable mais très vénéré par les populations du lac Atitlan.

Nous réfléchissons aux différents vecteurs par lesquels s'exprime la dualité de l'être.

Elle passe, par exemple, par le reflet dans le miroir, reflet de Narcisse amoureux de lui-même dans le miroir de l'eau qui évoque un Au-delà mortifère ; visage de la mort dans le miroir de la sirène séductrice ou de la femme coquette ; miroir qu'on présente au mourant pour vérifier qu'il n'est plus terni par son souffle. L'empreinte (magique) est une autre « preuve » de dualité, même si elle paraît parfois difficile à accepter. Tel, et remarquable, est le voile de sainte Véronique, présentant la « vraie image » du Christ que le linge a essuyé pendant sa montée au supplice. On peut aussi penser aux empreintes du « pied » de Mélusine (ou de sa main) sur le rebord de la fenêtre par laquelle elle a pris son envol... , aux nombreuses traces laissées par le diable, le duplice par excellence ; d'autres signes matériels peuvent rappeler le passage d'un être, humain ou non, à une autre forme d'existence ou de manifestation : les chaînes d'or des Enfants Cygnes, les larmes d'ambre que pleurent les sœurs de Phaéon transformées en arbres...

Le thème de l'Autre monde, image diptyque ou inverse du nôtre, selon les cas, domine et contrôle l'homme dans sa dualité, dans la mesure où tout ce qui n'appartient pas au monde des réalités tangibles ou connues dépend de cet autre lieu, de cette construction idéale, mirifique, ou au contraire effrayante, issue de notre imaginaire, susceptible d'appeler à l'exploration, de révéler d'autres formes d'existence, de proposer une autre vie soit par une expérience initiatique de type chamanique, soit après la mort, soit enfin par métempsychose ou transmigration de l'âme, à la suite d'une succession de métamorphoses.

Dans le monde des mythes, la frontière entre ce monde et l'autre (celui de la magie plutôt que celui de la mort) ne semble pas clairement définie. Les deux lieux cohabitent, parfois un simple ruisseau les sépare. La frontière commence à se concrétiser dans la geste arthurienne, où le seul fait pour le héros de franchir un gué à la poursuite d'un animal féérique (biche ou truie blanche), suffit pour changer de temporalité – un jour y égale un siècle ! – et décide du destin du héros imprudent. L'Autre monde peut se cacher au fond de l'eau (domaine de la Dame du lac). Monde des esprits avant d'être celui des morts. C'est là que résident les fées, bonnes ou mauvaises, Mélusine comme Morgane. De là vient qu'une fée malintentionnée peut remplacer un nourrisson humain par le sien, un changelin ; Merlin, fils d'une chrétienne et d'un diable, malgré sa science, se laisse emprisonner par une fée dans une prison de verre..., image d'un monde de la mort. Dans la littérature d'influence celtique, l'Autre monde (héritier du *sid* celtique) ne fait que proposer une autre vie, plus harmonieuse. Aux portails des églises chrétiennes, en revanche, les scènes du Jugement dernier posent clairement les choses : à gauche le merveilleux paradis, à droite la gueule de l'enfer – géhenne héritée des mondes mésopotamiens, mais qui n'oublie pas non plus l'Hadès des Anciens – où vont brûler les damnés. Et les sculptures des chapiteaux, montrant régulièrement les animaux fantastiques figés dans des postures symétriques, ainsi les perfides sirènes bifides, rappellent la dualité profonde de la nature et celle de l'âme humaine, alors que les « pête-en-gueule » évoquent les rituels scatologiques d'inversion carnavalesque et la circulation des souffles.

(bibliographie en fichier joint)

Sections thématiques

La question de l'être double en mythologie peut être étudiée selon un certain nombre de thématiques dont voici quelques orientations, pouvant d'ailleurs sur certains sujets se croiser ou converger :

1. – Les mythes mettant en action une divinité androgyne qui se scinde ensuite en un couple de jumeaux (homme et femme, deux frères ou deux sœurs) ; les autres formes de doublement physiques de la personne ;
2. – Les divinités jumelles, à l'instar des Dioscures, ainsi que les saints jumeaux au Moyen Âge ; les paires héroïques (par ex. : Gilgamesh et Enkidu, Valentin et Ourson), parfois dégradées en comique (Laurel et Hardy) ;
3. – Les divinités ambivalentes et/ou ambiguës, (les décepteurs), susceptibles de faire le bien comme le mal, de même que les héros humains ou animaux susceptibles du même comportement (Ganelon, Renart) ;
4. – Les formes de (dé) doublement de la personnalité : reflet, ombre, sosie, métamorphose en un végétal ou en animal correspondant à la même personnalité que l'être métamorphosé ;
5. – Les modes d'expression visuelle ou matérielle de la dualité : miroir de la sirène, de la sorcière, de la mort ; empreinte magique révélatrice : (voile de Véronique, coup de sabot du cheval Bayard, pied de Mélusine, pied de la reine de Saba, pied d'oie de la Pédaque, vierge ou fée) ; animation des végétaux (arbre parlant ou saignant sous la hache, arbre donnant la vie) ;

6. – Les récits d'esprits errants (mesnie Hellequin), de revenants et fantômes, de loup-garou, ou autres « garouages », et de vampires, dès les croyances populaires antiques et dans la littérature médiévale, voire plus contemporaine, et jusqu'aux autres formes de création narrative ;
7. – La création humaine vivante, à partir d'un tableau, d'une statue, ou de pur artefact (*homonculus* par ex.) ;
8. – L'entrée dans les autres mondes : navigations magiques, passages d'un monde à l'autre dans le cycle arthurien, voyages initiatiques dans le monde des esprits et de l'Au-delà (rites d'initiation permettant de connaître son « nahual » en Amérique du Nord et Amérique du Sud, migration chamanique) ;
9. – Les transformations magiques des lieux habités ; les mondes parallèles ou dupliqués ; le monde à l'envers.
10. – La parole double : félonie, mensonge ; la prophétie ambiguë (Pythie, Merlin).

Programme du congrès

Le congrès se déroule sur trois jours ; le programme détaillé sera disponible sur Calenda dans l'été 2021. Sont prévues pour les après-midis des visites du site de Cassinomagus, de *Coriobona* (Gaulois d'Esse), et de musées.

Actes

Les actes de chaque congrès sont publiés par la SMF dans son bulletin trimestriel *Mythologie Française* (dit aussi en bibliographie *BSMF*) ISSN 1151-2709.

Organisateur du congrès

Société de Mythologie française, association sous le régime de la loi de 1901, fondée en 1950, déclarée (Préf. de police de Paris), n° W 751021415 – Sirene : 515 033 637 00015 – APE 9499Z. secretariatsmf@orange.fr Comité d'organisation : le Bureau de la SMF.

Personne référente pour le congrès : Bernard LAURENT.

Comité scientifique

Bernard Sergent, président, Jacques Berruchon, Yves Chetcuti, Françoise ClierColombani, Martine Genevois, Bernard Laurent, Jean-Pierre Martin, Michel Tinet, Yves Vadé.

Categories

Esprit et langage > Langage > Mythes

Lieu

Centre de Plein air de la Charente « Le Chambon village », EYMOUTHIER (16220), près de Montbron, 40 km d'Angoulême. Accès par la route : A10, RN 10, RN 141 et RD 6. Tgv : Angoulême, puis cars ligne 21.

Dates

Du jeudi 26 août 2021 (17 h), au dimanche 29 août (18 h).

Inscription

Inscription préalable (cf. *infra*). Pour tout renseignement : smtresor@yahoo.fr

URL de référence

www.mythofrancaise.asso.fr

Contact : Bernard Laurent

smtresor@yahoo.fr Tél. : (0)145222178 (rép.) ; (0)788579028

Offres de contributions

Calendrier

- **10 juin 2021 : clôture des offres de communication ou de poster faites par message électronique avec fichier attaché (Word ou Open office) ;**
- 1^{er} juillet 2021 : notification aux auteurs des décisions du comité scientifique sur leurs propositions ;
- 10 août 2021 : confirmation par les auteurs de leur présentation avec le titre, le résumé pour l'insertion au programme du congrès, et autant que possible le texte et ses illustrations pour l'organisation effective des séances du congrès ;
- 30 novembre 2021 : remise des textes dans la rédaction finale pour publication en 2022, dans les Actes du congrès, par *Mythologie française*.

Propositions — modalités de soumission

Langues acceptées : français, anglais.

Les contributions sont recevables sous trois formes : communication orale lors du congrès qui sera dans le délai susmentionné suivie de sa transcription développée par l'auteur pour la parution aux Actes ; présentation sous forme de poster lors du congrès ; article écrit en vue de parution avec les Actes.

Pour la soumission, les offres de communication, de contribution écrite ou de poster ne dépasseront pas deux pages A4, bibliographie comprise. Ces propositions consistent en l'exposé du projet, comportent un titre, l'indication, le cas échéant, de la section thématique visée, trois à cinq mots-clés ; elles sont accompagnées des coordonnées du contributeur y compris son adresse numérique et postale, son statut professionnel et les éventuelles affiliations institutionnelles.

La soumission se fera exclusivement à l'adresse électronique : congres.smf@orange.fr.

Aucune soumission par courrier postal, ou *via* une autre adresse, ne sera prise en compte.

Les propositions de contributions qui ne correspondraient que partiellement à la thématique du congrès pourront être réorientées par le comité, sur l'accord de l'auteur proposant, soit vers la réalisation d'un poster, soit vers une parution postérieure dans *Mythologie française*, sous réserve de l'avis du directeur des publications.

Séances

Trois matinées de communications sont prévues (9 h – 12 h).

D'une durée de 20 minutes, les communications seront programmées selon le nombre de contributions retenues. Elles seront éventuellement regroupées par thèmes. Les séances seront présidées par une personne désignée par le comité scientifique.

Chaque séance interrompra ses travaux durant une pause, pendant laquelle les auteurs de posters auront loisir de présenter le détail de leurs travaux. Les posters resteront exposés dans un espace commun durant les trois journées du congrès. Ils auront un format A0, soit 83 cm x 120 cm, aux formats horizontal ou vertical.

Tarifs du congrès 2021 droit d'inscription

Auditeur, ou communicant, sans hébergement : 72 €

Auditeur, ou communicant, en hébergement / pension au Centre « Le Chambon »: 65 €

Auditeur, ou communicant pour une seule journée : 35 €

L'hébergement en collectif / pension 3 jours, ou les repas pris en individuel, sont en sus.

Bulletin d'inscription et de réservation sur le site : www.mythofrancaise.asso.fr, et sur demande auprès du comité d'organisation.

Inscription et réservations (avec acompte) avant le 31 mai 2021, règlement du solde à l'arrivée.

Pour hôtels : Angoulême, proche gare. Gites et chambres d'hôtes aux environs (Montbron, La Rochefoucauld) : Office de tourisme du Pays d'Horte et Tardoire, Montbron : 05 45 23 60 09

(source : <https://calenda.org/844076>)

Appel à article : « Les modes d'engagement des jeunes, dans et hors l'école en contexte de crise. »

Tréma

Date limite 30 juin 2021

La polysémie de la notion d'engagement telle qu'elle est mobilisée autour de la question scolaire et dans le contexte de l'école oscille entre inculcation et ouverture de possibles, ce qui en fait une question discutée. L'engagement des jeunes relève parfois d'une adhésion à des valeurs prônées par l'école. Il peut également s'exprimer en dehors de l'école et s'orienter vers une critique de l'idéologie dominante qui prévaut dans la société. Il est dès lors nécessaire d'articuler les visions normatives et émancipatrices de l'engagement pour comprendre comment ces conceptions antinomiques s'articulent dans et hors l'école, en tenant compte aussi de ce qui distingue la fin de la scolarité obligatoire de l'enseignement secondaire ultérieur.

La pluralité des acceptions de la notion d'engagement (éthique, sociologique, psychologique, etc.) témoigne des multiples références mobilisées par l'éducation à la citoyenneté (histoire, sociologie, philosophie, science politique, droit, géographie, etc.). L'analyse des engagements devient alors un angle d'attaque pertinent pour étudier les contenus et modalités didactiques développés dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, une « discipline » hybride qui demeure constamment en construction. Bien que datant de 2015, l'Enseignement moral et civique en France a ainsi fait l'objet

d'analyses qui montrent son caractère pluriel et controversé (Kahn, 2015 ; Desmery, 2020). Cette notion peut concerner les élèves, mais aussi les enseignant-es (sur le plan professionnel, syndical, politique, etc.), et surtout rassembler sous le même terme des engagements multiples (civique, social, politique, scolaire, etc.).

Le lien entre engagements et école recèle nombre d'ambiguïtés, notamment celle de l'injonction prescriptive, c'est-à-dire la distinction de bons et de mauvais engagements, et des acteurs et actrices qui la déterminent. En témoigne par exemple la virulence des réactions actuelles face à l'engagement d'une lycéenne dans un combat contre le réchauffement climatique, faisant face à des critiques genrées, mais aussi quant à sa jeunesse et son statut d'« éco-lière ». Dans la même veine, les interrogations que soulève le statut de la grève dans un contexte scolaire sont une preuve de la dimension sensible de ces questions. Les engagements de la jeunesse dans des contextes nationaux variés sont un sujet de premier plan à l'heure des grèves pour le climat ou des luttes féministes, même si ces mouvements d'ampleur planétaire ont subi une réorganisation du fait du contexte pandémique actuel. Cette crise sanitaire interroge d'ailleurs les relations entre les générations ainsi que les engagements subis ou choisis de la jeunesse.

L'enjeu central de cet appel à articles est ainsi de questionner la pluralité des engagements provoqués ou attendus à l'école et hors de l'école et de comprendre la relation entre injonction normative et promotion de l'émancipation.

Diverses catégories de références sont mobilisables pour penser l'engagement à l'école :

- Dans la perspective de la mise en œuvre d'une école émancipatrice (Freire, 1983 [1968]) qui ne soit pas fondée sur la simple prescription de valeurs qui se vident de leur dimension politique pour se réduire à de simples civilités, **il s'agira de réfléchir aux conditions (pédagogiques mais aussi organisationnelles) qui permettent aux élèves d'exercer une réflexion autonome**, notamment par le biais de l'examen de problèmes de société susceptibles de les engager en tant que sujets agissants. La notion d'émancipation (Freire, 1983 [1968] ; Garnier, 2014) est intimement liée à cette **pluralité des formes d'agentivité des élèves** et interroge sa signification du point de vue de leur autonomie d'action et de pensée, mais également de la reconnaissance (Honneth, 2000) de cette autonomie par les adultes.

- Reinhart Koselleck (2000 [1979]) a également mis en lumière l'articulation entre un champ d'expérience et un horizon d'attente qui marquent le passé et l'avenir de tout un chacun, celle-ci constituant un moteur de la prise de décision, ce qui la lie à l'agentivité (*agency*) qui s'oppose au fatalisme. **Cet appel postule que la crise contemporaine des horizons d'attente a une influence majeure sur les engagements de la jeunesse, qu'ils se manifestent dans ou hors école, qu'ils soient encouragés ou empêchés.** Il ne s'agit donc pas de traiter de la crise de l'école ou de celle de la société, mais de la façon dont ces horizons d'attente troublés entrent dans l'école. Cette pénétration est souvent accompagnée d'une injonction à l'engagement des élèves encore mineur-es, cette posture étant perçue comme une réponse à ladite crise.

- Le contexte scolaire nord-américain est traversé de tensions autour du rapport dialectique entre reconnaissance et universalité, certains groupes minoritaires exprimant le constat d'une forme d'assignation à l'universalisme. **Abordé sous l'angle de la philosophie politique notamment, ce débat concerne l'éducation à la citoyenneté en mettant en tension les concepts d'universalisme et de particularisme** (Sant, 2019).

- **L'engagement de la jeunesse, dans et hors école, ne se restreint pas à la citoyenneté politique à venir (pour les mineur-es)** puisque le choix de s'engager dans certains clubs (pour pratiquer un sport, apprendre un art créatif, etc.) peut aussi mener à des formes d'engagements proto-politiques. Cela illustre la capacité des élèves à choisir leurs engagements en toute connaissance de cause et à faire ainsi preuve de discernement, y compris dans le choix de ne pas

s'engager. Cette attitude peut ainsi être conçue comme une forme de contre-engagement (Robert-Mazaye, Demers, Boutonnet et Lefrançois, 2017).

- L'étude des formes d'engagement des jeunes doit permettre de déterminer quel-les citoyen-nes l'école entend former et d'évaluer la réalité de cette formation civique. Il serait par exemple fructueux de réfléchir au rapport dialectique entre les engagements prescrits et l'encouragement à faire preuve de discernement. La notion de justice sociale transmise aux élèves, vers laquelle tend la taxonomie de Westheimer & Kahne, prend un sens particulier dans le contexte de mouvements sociaux contemporains qui touchent la jeunesse un peu partout dans le monde. Et de se demander enfin, en mobilisant par exemple la didactique de la citoyenneté comment faire face au dilemme moral qui consiste à faire valoir sans prescrire (Heimberg, 2011). La didactique de l'enseignement des questions sensibles en classe pourra être examinée en la confrontant notamment aux critiques d'un enseignement de nature dogmatique (Legardez & Simonneaux, 2006).

Cet appel ne se limite pas à l'aire francophone, tous les pays pouvant être concernés par une telle approche. La jeunesse, dans sa pluralité, doit être entendue ici au sens large, bien qu'il semble intéressant de relier l'engagement des jeunes à leur minorité civique et politique, ce qui permet de prendre en compte une participation qui va au-delà du vote.

D'autre part, des articles historiques traitant de crises passées (guerres, famines, épidémies) permettraient d'éclairer les enjeux contemporains de cette entrée des crises dans l'École. Ce questionnement peut ainsi s'inscrire dans plusieurs champs disciplinaires afin d'aborder aussi bien des formes passées d'engagements que des expériences contemporaines, voire des projets à venir. La perspective diachronique doit permettre un mouvement de va-et-vient entre passé et présent en historicisant les débats contemporains sur l'éducation à la citoyenneté notamment.

Cet appel encourage enfin à analyser la reconnaissance de la parole et des points de vue diversifiés des jeunes, ce qui repose la question du lien entre engagement et insertion, mais montre aussi le caractère parfois normatif de celle-ci. Le concept de reconnaissance apparaît alors fondamental à prendre en compte dans le cas d'engagements moraux ou en vue d'un résultat pratique.

Axes de travail

Les propositions pourront s'articuler selon les trois axes suivants qui ne sont pas exclusifs :

Axe 1 : Analyser la crise des horizons d'attente comme facteur et ressort d'engagements pour changer le monde de l'école ou par l'école dans des contextes traumatiques passés (guerres, catastrophes, etc.).

- Quelles sont les tensions, présentes et passées, liées à la conception de l'école en examinant le lien dialectique entre les contenus et les procédures ? Certains contenus peuvent être émancipateurs mais transmis par des dispositifs qui contreviennent par leur essence même à ce processus, comme la pédagogie catéchistique (Buttier, 2016 et 2017).
- Il est alors nécessaire de questionner la possibilité même d'un enseignement des enjeux politiques et sociaux à l'école, voire d'une éducation au politique (Mougniotte, 1999). Comment transposer les savoirs savants en savoirs enseignables à tous, en les élémentant et non en les abrégant pour reprendre des réflexions pédagogiques héritées du Siècle des Lumières et de la Révolution française, réactivées au XXème siècle en didactique avec le concept d'élémentation des savoirs (Astolfi, 2014).

Axe 2 : Examiner les engagements pédagogiques et didactiques et leur puissance émancipatrice potentielle.

- Comment mobiliser les travaux menés par Westheimer & Kahne (2004) qui constituent une tentative de typologie, ou taxonomie selon Éthier & Lefrançois (2015), non pas des engagements, mais des élèves engagé-es, pour étudier les diverses formes d'engagements ?
- Il importe donc également de partir des programmes et plans d'études afin d'identifier les attentes réglementaires concernant l'engagement à l'école. Heimberg (2007) a justement posé la question de la prescription en plaidant pour « ouvrir des perspectives de réflexion autonome pour les jeunes ». Des formes d'engagement inédites se font jour en niant parfois la capacité même de l'école à permettre aux élèves de s'engager, lorsqu'il s'agit de grèves scolaires par exemple.
- Quels types d'engagement découlent-ils de la pénétration de débats controversés dans l'école, quel sont ceux qui sont promus, quels engagements sont-ils empêchés, en fonction de ces questions sensibles dans la classe, dans la société mais aussi, parfois, dans les savoirs de référence ?
- Sachant que la citoyenneté scolaire peut se révéler très fortement normée, dessinant en creux le projet politico-éducatif d'une société, quel peut être le bénéfice d'une approche comparatiste des formes d'engagements selon les contextes culturels considérés ?

Axe 3 : Interroger l'éducation aux enjeux politiques et sociaux dans l'école d'aujourd'hui : s'agit-il d'un encouragement ou bien d'un obstacle aux engagements des élèves ?

- Ce dossier encourage à interroger l'existence d'une volonté émancipatrice qui semble plus être le fait de certains protagonistes (individuels ou collectifs) que des institutions en charge de l'école. L'école est souvent mobilisée face à ce qui est qualifié de « déficit d'engagement » de la jeunesse, les espoirs se reportant notamment sur l'éducation à la citoyenneté, bien que l'impact de celle-ci reste largement inconnu. L'injonction à s'engager pour la démocratie dans sa forme traditionnelle et minimaliste (voter, s'insérer dans des institutions ou des structures pré-existantes) peut-elle ainsi être perçue comme un engagement forcé ?
- Quelles sont les formes d'engagement politique reconnues : voter aux élections, connaître les institutions, être membres des sections jeunes des partis, se syndiquer, etc. ? Un engagement peut ainsi être valorisé tout en méconnaissant certaines formes alternatives de participations à la sphère publique qui peuvent être plus engageantes pour certain-es élèves.
- La notion de neutralité scolaire doit être interrogée en l'historicisant et en adoptant également une démarche comparatiste pour tenir compte des contextes particuliers dans lesquels elle s'exprime (Potvin, 2015). L'engagement peut être à la fois le but à atteindre lorsqu'il vise à fabriquer des citoyen-ne-s autonomes et responsables, ou bien le repoussoir lorsqu'il se manifeste dans une radicalisation politique ou religieuse pouvant aboutir à la négation la plus extrême de l'altérité.
- La question doit également se poser de savoir comment traiter des effets de l'éducation à la citoyenneté sur les élèves, dans un contexte troublé comme celui des attentats qui ont touché la France en 2015 par exemple ? (Bozec, 2016). En sachant, comme le soulève l'auteure, que les attentats en France ont une influence très forte sur les finalités de l'école en matière d'éducation à la citoyenneté.

Dans ce contexte de crise des horizons d'attente, l'évolution de l'enseignement devient une réponse aux tensions sociale, économique, politique, environnementale ou encore sanitaire. L'éducation à la citoyenneté et tous les enseignements qui participent de la formation civique sont perçus comme autant de leviers de transformation en même temps qu'ils sont soumis à une demande sociale. Ces

quelques questions n'épuisent pas les sujets qui pourront être traités et visent à susciter des propositions aussi riches que variées.

Calendrier

Les articles complets sont attendus pour le 30 juin 2021 au plus tard (les adresser à Jean-Charles Buttier, à l'adresse suivante : Jean-Charles.Buttier@unige.ch)

Les auteurs et autrices recevront les résultats des expertises au 30 octobre 2021 au plus tard pour permettre les allers-retours nécessaires avant les versions définitives.

La parution est prévue pour fin décembre 2021.

Pour toutes demandes de renseignements, contacter Jean-Charles Buttier (Jean-Charles.Buttier@unige.ch).

Normes de présentation

Les propositions d'articles doivent faire apparaître Titre, sous-titre, nom et prénom de l'auteur ou des auteurs, fonction, équipe de recherche et organisme d'appartenance, un résumé de 350 à 500 signes maximum, en français et en anglais ainsi que 3 ou 4 mots-clés, en français et en anglais.

Les articles doivent respecter les normes APA mises à jour : <https://journals.openedition.org/trema/876>

(Source : <https://journals.openedition.org/trema/6397>)